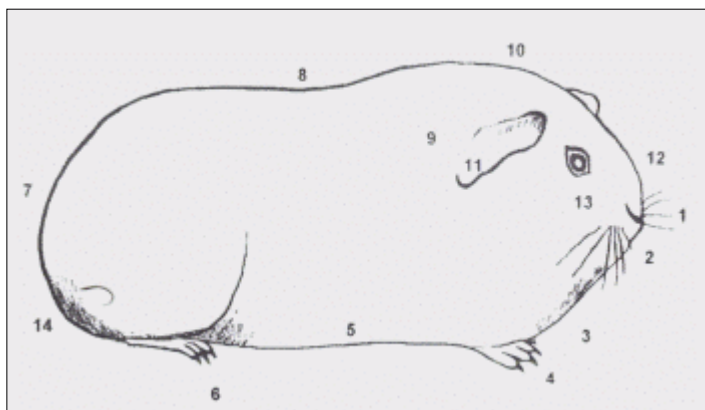




B. Cobayes

01. Parties du corps

Figure B.I.01-01



- | | |
|--------------------------------|-----------------------------|
| 1 nez | 8 dos |
| 2 bouche | 9 épaules |
| 3 poitrine | 10 garrot (cou dit "bison") |
| 4 patte antérieure (4 doigts) | 11 oreilles |
| 5 côtes | 12 chanfrein busqué |
| 6 patte postérieure (3 doigts) | 13 joue |
| 7 sans queue | 14 cuisse |

Figure B.I.01-02

reconnaissance des sexes

femelle

mâle



02. Méthode du jugement**a) Généralités**

Les règles en vigueur pour les lapins sont applicables pour les cobayes, sauf :

- les cobayes doivent être identifiés;
- pour ce qui concerne les Angoras et les Sheltys, l'organisateur peut faire appel au(x) propriétaire(s) exposant(s) afin de préparer les sujets avant de les juger et ensuite de remettre les papillotes, une fois ce jugement terminé.

Si possible et pour éviter toute critique, le cobaye sera préparé hors de la vue du juge et apporté chez ce dernier par un commissaire.

b) Détail

Les divers standards des races de cobayes sont tous divisés en sept rubriques dont quatre - les rubriques 1, 2, 3 et 7 - sont communes à toutes les races, tandis que les rubriques 4, 5 et 6 concernent les caractéristiques propres à chaque race ou éventuellement à une variété.

Echelle des points (points)

1. Type et conformation	20
2. Taille	10
3. Fourrure	20
4. Caractéristiques	} 15
5. propres à la race	
6. Couleur	
7. Présentation et soins	5

03. Type et conformation

Corps: Le cobaye, d'apparence trapue et courte, est puissamment musclé.

La tête: bien développée, large entre les yeux et les oreilles, présente un museau court et large, joliment arrondi avec un chanfrein busqué (dit nez romain). Les joues sont bien développées.

Les oreilles: charnues, dénudées, à implantation horizontale et portées légèrement pendantes, ont la forme d'un pétale de rose avec en leur milieu une légère ondulation.

Les yeux: sont grands, ronds, vifs et quelque peu proéminents.

La nuque: est forte et bien développée.

Le garrot: formé par des épaules bien musclées, larges et portées hautes, constitue le caractère principal du cobaye.

La poitrine: est large et bien remplie.

La ligne dorsale: courte et partant du garrot, suit une ligne descendant légèrement et graduellement vers le dos et se prolonge vers l'arrière-train bien arrondi et ferme.

Les pattes: fortes sont portées droites; les antérieures ont quatre doigts; les postérieures en ont trois. La face plantaire est dénudée.

La formule: dentaire du cobaye
 $\frac{1-0-4}{1-0-4}$ soit au total 20 dents.

Pour les groupes des agoutis, des bringés, des unicolores et des blancs, la description générale de la tête, des oreilles et des yeux doit être prise en considération dans les rubriques "caractéristiques de la race".

Groupe	Rubrique	Caractéristiques prises en considération
Agoutis	4	Tête, oreilles et yeux.
	5	Couleur de couverture et ticking.
	6	Sous-couleur.
Bringé	4	Tête, oreilles et yeux.
	5	Couleur de couverture et ticking.
	6	Sous-couleur.
Unicolores	4	Tête, oreilles et yeux.
	5	Couleur de couverture.
	6	Sous-couleur.
Blancs	4	Tête.
	5	Oreilles et yeux.
	6	Couleur.
Dessin	4	Dessin de la tête.
	5	Dessin du corps.
	6	Couleur.
Couronné	4	Configuration de la couronne.
	5	Position de la couronne.
	6	Couleur (et de la couronne chez l'Américain).
Poils durs	4	Configuration des rosettes et crêtes.
A rosettes	5	Répartition des rosettes.
	6	Couleur - dessin.
Angora (Péruvien)	4	Pelage de la tête.
	5	Pelage du corps.
	6	Couleur.
Shelty	4	Pelage de la tête.
	5	Pelage du corps.
	6	Couleur.
Satin	4	Structure des poils.
	5	Qualité du pelage.
	6	Couleur.
Rex et Texel	4	Structure des poils.
	5	Qualité du pelage.
	6	Couleur.

04. Taille

Le cobaye doit être grand, d'une taille en rapport avec l'âge. Certaines races et variétés restent plus petites (ex. satin). Toutefois, le cobaye ne doit pas être grossier ni engraisé. L'adulte environne le kilo.

05. Fourrure

On distingue deux catégories principales de pelages

- pelage à poils ras;
- pelage à structure particulière.

a) Pelage à poils ras:

Le pelage est serré, doux, lustré, lisse et sans trace de rosette.

La longueur des poils est d'environ 3 cm.

Elle sera hors mue.

b) Pelage de structure particulière:

Pour la description de ces pelages, voir les races concernées.

06. Caractéristique de la race

Des points sont accordés aux différentes caractéristiques propres à chaque race ou variété. Le tableau à la page 443 reprend, en regard de chaque groupe ou race ou variété, les caractéristiques prises en considération pour chacune des rubriques 4, 5 et 6.

Groupe 1: **Cobayes à poils ras**

a) Agouti

- gris
- doré
- argenté
- cinnamon, cannelle
- saumoné
- solid, doré
- solid, argenté

b) Bringé

c) Unicolore

- Noir
- Havane
- Rouge
- Buff
- Doré
- Crème
- Lilas
- Beige

d) Blanc

- aux yeux foncés
- aux yeux rouges

e) Dessin (sauf bicolore)

- Ecaille de tortue
- Tricolore (écaille de tortue et blanc)
- Russe
- Hollandais
- Japonais

Groupe 2: **Couronné**

a) anglais

- Agouti, gris
- Agouti, doré
- Agouti, argenté
- Agouti, cinnamon, cannelle
- Agouti, saumoné
- Noir
- Havane
- Rouge
- Buff
- Doré
- Crème
- Lilas
- Beige
- Blanc aux yeux foncés
- Blanc aux yeux rouges

b) américain

- Noir
- Havane
- Rouge
- Buff
- Doré
- Crème
- Lilas
- Beige
- Blanc aux yeux foncés

Groupe 3: **Cobaye à rosettes**

- Agouti, gris
- Agouti, doré
- Agouti, argenté
- Agouti, cinnamon, cannelle
- Agouti, saumoné
- Bringé
- Rouan

- Noir
- Rouge
- Blanc aux yeux foncés
- Blanc aux yeux rouges
- Bicolore
- Ecaille de tortue
- Tricolore

Groupe 4: **Rex**

- Agouti, gris
- Agouti, doré
- Agouti, argenté

- Doré
- Crème
- Lilas

Groupe 4: **Rex** (suite)

Agouti, cinnamon, cannelle	Beige
Agouti, saumoné	Blanc aux yeux foncés
Noir	Blanc aux yeux rouges
Havane	Tricolore
Rouge	Bicolore (rouge/blanc)
Buff	Bicolore (noir/blanc)

Groupe 5: **Satin**

Agouti, gris	Lilas
Agouti, doré	Beige
Agouti, argenté	Blanc (ivoire) aux yeux foncés
Agouti, cinnamon, cannelle	Blanc (ivoire) aux yeux rouges
Agouti, saumoné	
Bringé	Dessin (sauf bicolore)
Noir	- Ecaille de tortue
Havane	- Tricolore (écaille de tortue et blanc)
Rouge	- Russe
Buff	- Hollandais
Doré	- Japonais
Crème	

Groupe 6: **Cobayes à poils longs**

a) Angora

Noir
Rouge
Blanc aux yeux foncés
Blanc aux yeux rouges
Ecaille de tortue
Bicolore
Tricolore

b) Shelty

Noir
Rouge
Blanc aux yeux foncés
Blanc aux yeux rouges
Ecaille de tortue
Bicolore
Tricolore

c) Texel

Noir
Rouge
Blanc aux yeux foncés
Blanc aux yeux rouges
Ecaille de tortue
Bicolore
Tricolore

07. Condition d'exposition (présentation et soins)

Les animaux doivent être présentés dans des conditions parfaites de soins et de santé. Le cobaye doit donner une impression de forte musculature, ferme au toucher. Les yeux sont vifs et le pelage est bien lustré.

a) Soins:

Un animal d'exposition doit se distinguer par la propreté de la fourrure, des pattes et des oreilles. Eventuellement, les ongles seront correctement coupés.

b) Santé:

Tout symptôme de maladie ou blessure grave pouvant être guérie ne reçoit pas de prédicat (0).

Les animaux malades ou présentant un symptôme de maladie doivent être écartés sans retard de l'exposition. Le juge a pour devoir d'en faire part au secrétariat organisateur.

c) Les femelles gestantes:

ne peuvent pas être jugées.

08. Défauts**Défauts légers**

Type et conformation : légère déviation du type prescrit; épaules peu développées; museau insuffisamment large; chanfrein insuffisamment busqué; musculature insuffisante; arrière-train un peu anguleux ou plat; pattes antérieures un peu faibles; doigts légèrement déformés.

Taille : un peu insuffisante.

Oreilles : légère déviation de la forme prescrite; quelque peu repliées; petite déchirure ou bords légèrement dentelés.

Yeux : un peu enfoncés; un peu bridés; paupière(s) un peu affaissée(s).

Pelage : légère déviation; un peu tourbillonnant; peu dense; un peu rude (sauf chez le cobaye à poils rudes); peu de lustre; légère mue.

Ongles : trop longs.

Défauts graves

Type et conformation : déviation importante du type prescrit; trop peu de musculature (osseux); arrière-train trop anguleux ou trop plat; plus de trois doigts aux pattes postérieures; malocclusion des incisives; ongle(s) manquant(s); plus de deux tétines; toute difformité.

Tête : trop fine; allongée et pointue (tête de rat).

Oreilles : fortement abîmées; port ou forme défectueuse des oreilles.

Pelage : non conforme aux prescriptions (p. ex. traces de poils angora chez le cobaye à poils ras); pelage trop tourbillonnant.

Yeux : d'une autre couleur que celle prescrite, sauf chez le bariolé et le tricolore; tache(s) oculaire(s); oeil vitreux; paupière(s) trop affaissée(s); fortement bridés.

Echelle des points (points)	1. Type et conformation	20
	2. Taille	10
	3. Fourrure	20
	4. Tête, oreilles et yeux	15
	5. Couleur de couverture et ticking	15
	6. Sous-couleur	15
	7. Présentation et soins	5

1. Type et conformation

Cf. généralités.

2. Taille

Cf. généralités.

3. Fourrure

Cf. généralités.

4. Tête, oreilles et yeux

Cf. généralités.

5. Couleur de couverture et ticking

La couleur d'un agouti présente deux zones de coloration différentes

- le manteau et
- le ventre.

a) Couleur du manteau

Au point de vue de la couleur, le manteau est composé de trois catégories de poils (voir le tableau à la page 458/459):

1ère catégorie:

Les poils présentent deux zones de couleur différentes

- la couleur de la couverture,
- la sous-couleur, largement étendue.

2ème catégorie:

Les poils sont semblables à ceux de la première catégorie avec cette différence qu'ils sont tiquetés de la même couleur que celle de la base

ou tout au moins d'une couleur fortement apparentée. On y rencontre donc trois zones : l'extrémité tiquetée, une entre-couleur et la base largement étendue.

3ème catégorie:

Un certain nombre de poils sont unicolores, de la même couleur que celle de la base des deux catégories précédentes.

La tiqueture des poils de la 2ème catégorie et les extrémités des poils unicolores de la 3ème catégorie forment le "ticking" uniformément réparti sur tout le manteau, y compris la tête, le tour des yeux, la poitrine, les membres et les pieds.

b) Couleur du ventre

La couleur du ventre correspond à celle de la couverture, mais sans ticking. La zone ventrale ainsi colorée doit être aussi étroite que possible et nettement délimitée. La sous-couleur du ventre, peu étendue, est la même que celle du manteau.

7. Présentation et soins

Cf. généralités.

Défauts de couleur communs à tous les Agoutis.**Défauts légers**

Couleur de couverture un peu faible ou un peu foncée; tour de l'œil pâle; un peu trop de ticking sur les pattes; sous-couleur insuffisamment prononcée; couleur du ventre un peu faible; coloration du ventre trop étendue ou mal délimitée; quelques poils de couleur fautive.

Défauts graves

Couleur de couverture nettement trop faible ou trop foncée; sous-couleur trop faible; couleur du ventre trop claire; nombreux poils de couleur fautive; ongle(s) blanc(s); trop de dépigmentation sur les oreilles ou sur la plante des pieds si celles-ci doivent être colorées; trop de pigmentation sur les oreilles et la plante des pieds de la variété saumonée.

Agouti gris (couleur sauvage)**5. Couleur de couverture et ticking**

Le manteau est d'un jaune crémeux parsemé d'un ticking noir régulièrement réparti. Le ventre présente la même couleur mais sans ticking. Les oreilles, la plante des pieds et les ongles sont noirs. Les yeux sont brun noirâtre.

6. Sous-couleur

La sous-couleur du manteau et du ventre est bleu noirâtre.

Agouti doré**5. Couleur de couverture et ticking**

Le manteau est d'un brun marron chaud, parsemé d'un ticking noir régulièrement réparti. Le ventre présente cette même couleur mais sans ticking. Les oreilles, la plante des pieds et les ongles sont noirs. Les yeux sont brun noirâtre.

6. Sous-couleur

La sous-couleur du manteau et du ventre est bleu noirâtre.

Agouti argenté**5. Couleur de couverture et ticking**

Le manteau est gris argenté parsemé d'un ticking noir régulièrement réparti. Le ventre est sensiblement de la même couleur que celle du manteau mais sans ticking. Les oreilles, la plante des pieds et les ongles sont noirs. Les yeux sont brun noirâtre.

6. Sous-couleur

La sous-couleur du manteau et du ventre est bleu noirâtre.

Agouti cannelle**5. Couleur de couverture et ticking**

Le manteau est blanc argenté parsemé d'un ticking cannelle régulièrement réparti. Le ventre est blanc argenté sans ticking. Les oreilles et la plante des pieds sont d'un brun clair. Les ongles sont bruns. Les yeux sont brun foncé avec, vus sous un certain angle, un reflet rougeâtre.

6. Sous-couleur

La sous-couleur du manteau et du ventre est cannelle.

Agouti saumoné**5. Couleur de couverture et ticking**

Le manteau est saumoné parsemé d'un ticking lilas. Le ventre est de couleur saumonée sans ticking. Les oreilles et la plante des pieds sont de couleur chair, de préférence sans aucune trace de pigmentation. Les yeux sont rouges. Les ongles sont corne.

6. Sous-couleur

La sous-couleur du manteau et du ventre est lilas, légèrement bleuâtre avec un reflet roussâtre.

Remarques

Le nom de la variété à laquelle appartient le cobaye du groupe "agouti" est donné par sa couleur de couverture, sauf pour l'agouti cannelle où le nom de la variété est celui de la sous-couleur.

Quand il est question du "manteau", il faut y inclure la tête, le tour des yeux, la poitrine, les membres et les pieds.

Dans le tableau récapitulatif sur le groupe "Agouti" il y a une spécialité pour le cobaye "Agouti solid" concernant la couleur du ventre:

	Agouti solid argenté	Agouti solid doré
Poils du ventre	identique au manteau	identique au manteau

Agouti solid argenté voir Agouti argenté,
 Agouti solid doré voir Agouti doré,
 sauf ventre identique au manteau mais toléré un peu plus mat.

Les chiffres a1), a2), b1), b2), b3) et c) se rapportent à la figure B.II.01-01 et concernent toutes les couleurs d'une même ligne du tableau.

Les chiffres 1) et 2) se rapportent à la figure B.II.01-02 et concernent toutes les couleurs d'une même ligne du tableau.

		Agouti gris	Agouti doré	Agouti argenté
Poils du manteau				
Catégorie de poils 1				
- couverture	a1)	jaune crémeux	rouge marron	gris argenté
- sous-couleur	a2)	bleu noirâtre	bleu noirâtre	bleu noirâtre
Catégorie de poils 2				
- extrémité	b1)	noir	noir	noir
- entre-couleur	b2)	jaune crémeux	rouge marron	gris argenté
- base	b3)	bleu noirâtre	bleu noirâtre	bleu noirâtre
Catégorie de poils 3				
- unicolore	c)	noir	noir	noir
Poils du ventre				
- couverture	1)	jaune crémeux	rouge marron	gris argenté
- couverture	2)	bleu noirâtre	bleu noirâtre	bleu noirâtre
Oreilles		noir	noir	noir
Plantes des pieds		noir	noir	noir
Ongles		noir	noir	noir
Yeux		brun noirâtre	brun noirâtre	brun noirâtre

II. 01. Cobaye à poils ras a2) couleurs agoutis

Figure B.II.01-01

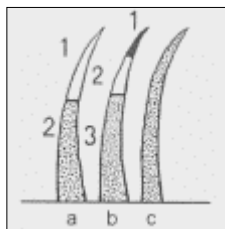
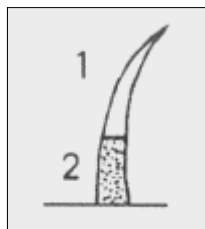


Figure B.II.01-02



(suite) **Agouti cannelle** **Agouti saumoné**

Poils du manteau

Catégorie de poils 1

- couverture	a1)	blanc argenté	saumoné
- sous-couleur	a2)	cannelle	lilas

Catégorie de poils 2

- extrémité	b1)	cannelle	lilas
- entre-couleur	b2)	blanc argenté	saumoné
- base	b3)	cannelle	lilas

Catégorie de poils 3

- unicolore	c)	cannelle	lilas
-------------	----	----------	-------

Poils du ventre

- couverture	1)	blanc argenté	saumoné
- couverture	2)	cannelle	lilas

Oreilles	brun clair	chair
-----------------	------------	-------

Plantes de pieds	brun clair	chair
-------------------------	------------	-------

Ongles	brun clair	chair
---------------	------------	-------

Yeux	brun à reflets rouges	rouge
-------------	-----------------------	-------

Echelle des points (points)	1. Type et conformation	20
	2. Taille	10
	3. Fourrure	20
	4. Tête, oreilles et yeux	15
	5. Couleur de couverture et ticking	15
	6. Sous-couleur	15
	7. Présentation et soins	5

Caractéristique :

Contrairement à l'agouti normal, la couleur du ventre du solid agouti n'est pas différente de la couleur de couverture.

Le ticking est régulièrement réparti sur toutes les parties du corps, mais il faut être attentif au point suivant : le solid agouti ne présente pas ou peu de ticking sur les pattes et les pieds. A la naissance, il est plus ou moins unicolore et le ticking se développe seulement plus tard. Comparé à l'agouti normal, le solid agouti donne l'impression d'une couleur plus foncée.

a3.01) Solid Agouti argenté**1. Type et conformation**

Cf. généralités.

2. Taille

Cf. généralités.

3. Fourrure

Cf. généralités.

4. Tête, oreilles et yeux

Cf. généralités.

5. Couleur de couverture et ticking

La couleur de couverture est gris argenté avec un ticking noir régulièrement réparti. La couleur du ventre est plus pâle que celle du dos, mais

elle présente aussi du ticking. Les yeux sont bruns très foncé. Les plantes des pieds et les ongles sont noirs.

6. Sous-couleur

La sous-couleur du dos et du ventre est bleu noirâtre.

7. Présentation et soins

Cf. généralités.

Défauts légers

Voir défauts valables pour toutes les races. Légère variante de la couleur prescrite pour la couverture et le ventre. Manque d'un peu de ticking ; présence d'un peu de lunettes ; sous-couleur un peu faible.

Défauts graves

Voir défauts valables pour toutes les races. Couleur de couverture ou du ventre non conforme. Ticking trop pâle ou insuffisant. Lunettes exagérément présentes. Sous-couleur trop pâle. Couleur des ongles fautive.

a3.02) Solid Agouti doré

Voir Solid Agouti argenté, sauf

Rubrique 5: couleur de couverture et ticking

Le manteau est d'un brun marron chaud parsemé d'un ticking noir régulièrement réparti. La couleur du ventre est plus pâle que celle du dos, mais elle présente aussi du ticking. La plante des pieds et les ongles sont noirs.

Echelle des points (points)	1. Type et conformation	20
	2. Taille	10
	3. Fourrure	20
	4. Tête, oreilles et yeux	15
	5. Répartition des couleurs	15
	6. Couleur	15
	7. Présentation et soins	5

1. Type et conformation

Cf. généralités.

2. Taille

Cf. généralités.

3. Fourrure

Cf. généralités.

4. Tête, oreilles et yeux

Cf. généralités.

5. Répartition des couleurs

Toutes les parties doivent être colorées de poils noirs et rouges, uniformément entremêlés à raison d'un poil noir pour un poil rouge, y compris la tête, le tour des yeux, le ventre et les membres.

6. Couleur

Le bringé, est formé de poils noirs et rouges, uniformément entremêlés et répartis sur tout le corps. Les yeux sont foncés. Les oreilles et la plante des pieds sont noires.

7. Présentation et soins

Cf. généralités.

Défauts légers

Cf. généralités.

Quelques petites taches unicolores; quelques poils blancs.

Défauts graves

Cf. généralités.

Manque d'homogénéité de l'ensemble; tache unicolore importante; nombreux poils blancs.

Echelle des points (points)	1. Type et conformation	20
	2. Taille	10
	3. Fourrure	20
	4. Tête, oreilles et yeux	15
	5. Couleur de couverture	15
	6. Sous-couleur	15
	7. Présentation et soins	5

1. Type et conformation

Cf. généralités.

2. Taille

Cf. généralités.

3. Fourrure

Cf. généralités.

4. Tête, oreilles et yeux

Cf. généralités.

Description des couleurs

Les couleurs du groupe des unicolores doivent être intenses et s'étendre sur toutes les parties du corps, la tête, le ventre et les membres compris. Toutefois, la couleur du ventre est un peu plus mate. Chez les unicolores, la couleur de la couverture doit s'étendre autant que possible vers la base des poils.

c1) Noir**5. Couleur de couverture**

La couleur de couverture, d'un noir intense, doit être pure, sans immixtion de poils d'une autre couleur. Elle s'étend sur toutes les parties du corps. La couleur du ventre est un peu plus mate. Les oreilles, la plante des pieds et les ongles sont noirs. Les yeux sont brun noirâtre.

6. Sous-couleur

La couleur de couverture doit pénétrer aussi profondément que possible vers la base des poils.

Défauts légers

Cf. généralités ; un peu de rouille, quelques poils rouges ou blancs (souvent localisés aux aisselles ou sur le ventre ou autour de l'anus ou les cuisses).

Défauts graves

Cf. généralités ; couleur de couverture inégale ; sous-couleur grisâtre ou brunâtre ; beaucoup de rouille ; parsemé de beaucoup de poils rouges ou blancs.

c2) Havane**5. Couleur de couverture**

La couleur de couverture ressemble au chocolat fondant et doit être aussi foncée et intense que possible. Elle s'étend sur toutes les parties du corps. Les oreilles et la plante des pieds sont brun foncé. Les yeux sont brun foncé avec, vus sous un certain angle, un reflet rougeâtre.

6. Sous-couleur

La couleur de couverture doit pénétrer aussi profondément que possible vers la base des poils.

Défauts légers

Cf. généralités; couleur un peu claire; traces de rouille; quelques poils blancs.

Défauts graves

Cf. généralités; couleur trop claire; trop de rouille.

c3) Rouge**5. Couleur de couverture**

La couleur de couverture est d'un rouge intense très chaud s'étendant sur toutes les parties du corps. Les oreilles et les yeux sont autant que possible foncés. La plante des pieds est noire. Les ongles sont de couleur corne foncée.

6. Sous-couleur

La couleur de couverture doit pénétrer aussi profondément que possible vers la base des poils.

Défauts légers

Cf. généralités; couleur un peu claire; la plante des pieds et les yeux un peu pâles.

Défauts graves

Cf. généralités; couleur trop claire; présence de ticking; yeux rouges; la plante des pieds de couleur chair.

c4) Buff**5. Couleur de couverture**

La couleur de couverture ressemble à l'ocre jaune un peu foncé et doit s'étendre régulièrement sur tout le corps. Le ventre est un peu plus mat. Les oreilles et la plante des pieds sont de couleur chair sans trace de pigmentation. Les ongles sont de couleur corne. Les yeux sont foncés.

6. Sous-couleur

La couleur de couverture doit pénétrer aussi profondément que possible vers la base des poils.

Défauts légers

Cf. généralités; couleur un peu claire ou un peu foncée; un peu de pigmentation sur les oreilles et la plante des pieds.

Défauts graves

Cf. généralités; trop de pigmentation sur les oreilles et sur la plante des pieds; couleur virant vers le doré ou le crème.

c5) Doré**5. Couleur de couverture**

La couleur de couverture est orange chaud régulièrement réparti sur tout le corps. Le ventre est un peu plus mat. Les oreilles et la plante des pieds sont de couleur chair, de préférence sans trace de pigmentation. Les ongles sont de couleur corne. Les yeux sont rouges.

6. Sous-couleur

La couleur de couverture doit pénétrer aussi profondément que possible vers la base des poils.

Défauts légers

Cf. généralités; légères traces de pigmentation sur les oreilles et la plante des pieds.

Défauts graves

Cf. généralités; forte pigmentation sur les oreilles et la plante des pieds; couleur virant vers le rouge ou le buff.

c6) Crème**5. Couleur de couverture**

La couleur de couverture est crémeuse, régulièrement répartie sur tout le

corps. Le ventre est un peu plus mat. Les oreilles et la plante des pieds sont de couleur chair et les ongles de couleur corne. Les yeux sont foncés.

6. Sous-couleur

La couleur de couverture doit pénétrer autant que possible vers la base des poils.

Défauts légers

Cf. généralités; tour de l'œil clair ; traces de pigmentation sur les oreilles et sur la plante des pieds.

Défauts graves

Cf. généralités; couleur virant vers le buff ; ventre blanc ; oreilles et plante des pieds fortement pigmentées.

c7) Lilas

5. Couleur de couverture

La couleur de couverture est bleuâtre clair voilée d'un reflet roussâtre léger et par lequel se produit la couleur lilas. Cette couleur de couverture doit être régulièrement répartie sur tout le corps. Le ventre est un peu plus mat. Les oreilles et la plante des pieds sont de couleur chair, de préférence sans pigmentation. Les ongles de couleur corne. Les yeux sont rouges.

6. Sous-couleur

La couleur de couverture doit pénétrer autant que possible vers la base des poils.

Défauts légers

Cf. généralités; stries de couleur beige; traces de pigmentation sur les oreilles et sur la plante des pieds.

Défauts graves

Cf. généralités; couleur défectueuse (chez cette variété, nous rencontrons diverses nuances) ; grande tache d'une autre couleur ; beaucoup de rouille, de brun ou nettement voilé de beige.

c8) Beige

5. Couleur de couverture

La couleur de couverture est d'une coloration crémeuse foncée recouverte d'un voile grisâtre et doit être régulièrement réparti sur tout le corps. Le ventre est un peu plus mat. Les oreilles et la plante des pieds sont de couleur chair, de préférence sans pigmentation. Les ongles de couleur corne. Les yeux sont rouges.

6. Sous-couleur

La couleur de couverture doit pénétrer autant que possible vers la base des poils.

Défauts légers

Cf. généralités; légères taches ; légères stries ; traces de pigmentation sur les oreilles et la plante des pieds ; couverture inégale.

Défauts graves

Cf. généralités; couleur défectueuse (chez cette variété, nous pouvons rencontrer diverses nuances) ; grande tache d'une autre couleur ; voile bleuâtre prononcé ; couleur qui vire vers le brun (havane).

7. Présentation et soins

Cf. généralités.

Echelle des points (points)	1. Type et conformation	20
	2. Taille	10
	3. Fourrure	20
	4. Tête	15
	5. Oreilles et yeux	15
	6. Couleur	15
	7. Présentation et soins	5

1. Type et conformation

Cf. généralités.

2. Taille

Cf. généralités.

3. Fourrure

Cf. généralités.

4. Tête

Cf. généralités.

5. Oreilles et yeux

Cf. généralités.

Blanc aux yeux foncés**6. Couleur**

La couleur est blanc de neige, sans trace de pigmentation. Les oreilles et la plante des pieds sont de couleur chair et les ongles sont dépigmentés. Les yeux sont brun foncé ou bleus.

Défauts légers

Cf. généralités; traces de pigmentation sur les oreilles et la plante des pieds.

Défauts graves

Cf. généralités; forte pigmentation sur les oreilles ou sur la plante des pieds.

Blanc aux yeux rouges**6. Couleur**

La couleur est blanc de neige, sans trace de pigmentation. Les oreilles et la plante des pieds sont de couleur chair et les ongles sont dépigmentés; les yeux sont rouges.

Défauts légers

Cf. généralités.

Défauts graves

Cf. généralités; toute trace de pigmentation sur les oreilles ou sur la plante des pieds.

7. Présentation et soins

Cf. généralités.

Echelle des points (points)	1. Type et conformation	20
	2. Taille	10
	3. Fourrure	20
	4. Dessin de la tête	15
	5. Dessin du corps	15
	6. Couleur	15
	7. Présentation et soins	5

1. Type et conformation

Cf. généralités.

2. Taille

Cf. généralités.

3. Fourrure

Cf. généralités.

e1) Ecaille de tortue

Figure B.II.01-03



4. Dessin de la tête et **5. Dessin du corps**

Les deux couleurs rouge et noir sont réparties selon des plages nettement délimitées et disposées en damier de part et d'autre d'une ligne médiane imaginaire faciale, dorsale et ventrale ininterrompue. Plus les

plages colorées, y compris la tête, sont uniformes et nombreuses et plus le sujet a de la valeur.

6. Couleur

L'écaille de tortue est reconnue en noir et rouge, de préférence sans immixtion de "bringé". Les yeux sont brun foncé. Les oreilles et la plante des pieds sont noires. Les ongles sont corne à noirs.

Défauts légers

Cf. généralités ; quelques poils blancs; un peu de "bringé" dans la couleur.

Défauts graves

Cf. généralités; plus de "bringé" que de couleur pure.

e2) Tricolore (écaille de tortue et blanc)

Figure B.II.01-04



4. Dessin de la tête et **5. Dessin du corps**

Le tricolore comprend trois couleurs s'étalant en plages égales, nettement délimitées et selon un dessin dit en "damier" de part et d'autre d'une ligne médiane imaginaire faciale, dorsale et ventrale ininterrompue.

Chaque côté de cette ligne médiane doit présenter au minimum trois plages de couleur mais plus ces plages sont petites et nombreuses et plus le sujet a de la valeur.

6. Couleur

Le tricolore est reconnu en noir, rouge et blanc, chaque couleur étant aussi pure que possible.

Les yeux sont foncés. Des yeux vairons peuvent se présenter. Les oreilles et la plante des pieds sont de couleur correspondant à celle de la plage qui les englobe.

Des ongles blancs sont admis.

Défauts légers

Cf. généralités ; répartition disproportionnée des couleurs.

Défauts graves

Cf. généralités; absence d'une des trois couleurs sur un côté.

e3) Russe

4. Dessin de la tête

Le masque englobe tout le museau. Il débute au centre du chanfrein, à hauteur des yeux et descend en une ligne courbe sous les yeux sans les toucher pour s'étendre jusqu'au menton. Le masque est nettement délimité. Les oreilles sont entièrement colorées.

5. Dessin du corps

La coloration des membres antérieurs et postérieurs doit s'étendre aussi haut que possible.

6. Couleur

La robe est de préférence d'un blanc de neige à l'exception du masque, des oreilles et des pattes. Le manteau légèrement ombré est toléré. Les yeux sont rouges. La plante des pieds est noire ou foncée. Les ongles sont de couleur corne ou corne foncée.

Les couleurs reconnues pour les marques sont le noir et le brun.

Défauts légers

Cf. généralités ; marques trop peu étendues; un peu de dépigmentation sur la plante des pieds; masque trop pointu ou tronqué; manteau légèrement strié.

Défauts graves

Cf. généralités; plante des pieds et ongles dépigmentés ; tache noire dans la zone blanche.

e4) Hollandais

4. Dessin de la tête

Les plans des joues seront de préférence de forme symétrique, ovales en englobant les yeux et s'étalant jusqu'au bord des mâchoires pour se rejoindre derrière les oreilles qui sont entièrement colorées. De préférence, la nuque sera fermée et les plans des joues ne peuvent pas toucher les vibrisses.

La liste blanche débute en un point situé entre les oreilles et au milieu du front et descend en s'élargissant régulièrement suivant les plans des joues.

5. Dessin du corps

Au centre du corps, le collier délimite la partie blanche de celle colorée par une ligne droite et perpendiculaire par rapport à l'axe du corps.

La partie blanche s'étale de la nuque jusqu'à derrière les épaules, englobe les pattes antérieures, toute la poitrine et le menton pour se prolonger en avant par la liste.

Les manchettes forment le dessin des pattes postérieures et ne peuvent pas s'étaler au-delà des talons.

6. Couleur

Les couleurs reconnues sont le noir, le havane, le rouge et les agoutis. La couleur des yeux correspond à celle de la robe.

La plante des pieds est de couleur chair sous les manchettes et de couleur correspondant à celle de la robe pour la partie colorée. Les ongles sont dépigmentés.

Défauts légers

Cf. généralités; manchettes trop grandes, trop petites ou asymétriques; les vibrisses englobées dans les plans des joues; nuque ouverte; petites taches de couleur chair sur les oreilles.

Défauts graves

Cf. généralités; une ou deux oreilles en dehors des plans des joues; tâche d'une autre couleur dans les parties blanches ou colorées; absence d'une ou des deux manchettes; une ou deux oreilles entièrement de couleur chair; un ou plusieurs ongles pigmentés; une ou les deux manchettes s'étendant au delà des talons.

e5) Japonais

Figure B.II.01-05



4. Dessin de la tête

Le dessin de la tête doit se rapprocher le plus possible du schéma dit en croix, correspondant à une séparation médiane de deux couleurs, l'une foncée et l'autre claire.

L'oreille chevauchant la moitié de la tête claire est foncée et celle surplombant l'autre moitié foncée est plus claire.

Ce qui compte surtout, c'est la délimitation aussi nette que possible des deux couleurs sur le chanfrein.

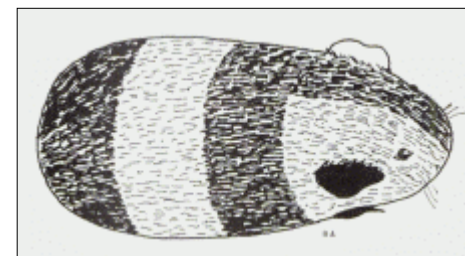
5. Dessin du corps

La poitrine doit également présenter deux zones de couleurs distinctes, l'une claire et l'autre foncée. Vu de face, l'ensemble des couleurs de la tête, des oreilles et de la poitrine doit être disposé en damier. Le dessin du corps comprend une succession de plages claires et foncées bien délimitées et rappelant une zébrure assez large.

La valeur du sujet augmente si ces zébrures s'étendent jusque sous le ventre.

La couleur des pattes doit être en harmonie avec la teinte de l'ensemble.

Figure B.II.01-06



6. Couleur

Le japonais est reconnu dans les couleurs noir et rouge, avec tolérance d'un orange jaunâtre, sans immixtion de poils d'une autre couleur ou de "bringé".

Les yeux sont foncés. Les oreilles sont de deux nuances selon la zone colorée qui les englobe : l'une est noire, l'autre est d'une teinte plus claire. La plante des pieds est noire. Les ongles corne, de préférence foncée.

7. Présentation et soins

Cf. généralités.

Figure B.II.01-07

**Défauts légers**

Cf. généralités; trop grande surface unicolore sur le manteau; poitrine et pattes antérieures unicolores; zones de couleur mal délimitées; un peu de "bringé".

Défauts graves

Cf. généralités; tête unicolore; manque de zébrures; manque totale de délimitation des zones; zones entièrement "bringées"; moins de trois plages colorées sur un côté.

II. 02. Couronné

Echelle des points (points)		
1. Type et conformation		20
2. Taille		10
3. Fourrure		20
4. Configuration de la couronne		15
5. Position de la couronne		5
6. Couleur - et celle de la couronne chez l'américain		15
7. Présentation et soins		5

1. Type et conformation

Cf. généralités.

2. Taille

Cf. généralités.

3. Fourrure

Cf. généralités.

4. Configuration de la couronne

La rosette, constituant la couronne, rayonne autour d'un point central de la grandeur d'une tête d'épingle. Son pourtour est aussi régulier que possible et sans brèche. Elle présente des poils de la même structure que ceux du corps.

5. Position de la couronne

Le point central de la rosette se trouve au centre du front à l'intersection des diagonales d'un quadrilatère situé entre les oreilles et les yeux.

6. Couleur – et celle de la couronne chez l'américain

a) Type anglais:

Sont reconnues, les couleurs agoutis, les unicolores et le blanc. La rosette est de la même couleur que celle du corps.

b) Type américain:

Sont reconnus, les unicolores et le blanc aux yeux foncés.

II. 02. Couronné

La seule différence avec le type anglais réside dans la couleur de la rosette qui est différente de celle du corps.

7. Présentation et soins

Cf. généralités.

Défauts légers

Cf. généralités; rosette légèrement décentrée ou son centre un peu grand; pourtour de la rosette irrégulier; rosette partiellement décolorée; pour le type américain, petite partie de la rosette de la même couleur que celle du corps.

Défauts graves

Cf. généralités; rosette nettement décentrée, double ou avec son centre allongé (petit caniveau); chez l'américain, couleur de la rosette floue ou insuffisamment contrastée ou en majeure partie de la même couleur que celle du corps.

Echelle des points (points)	1. Type et conformation	20
	2. Taille	10
	3. Fourrure	20
	4. Configuration des rosettes et crêtes	15
	5. Répartition des rosettes	15
	6. Couleur - dessin	15
	7. Présentation et soins	5

1. Type et conformation

Cf. généralités.

2. Taille

Cf. généralités.

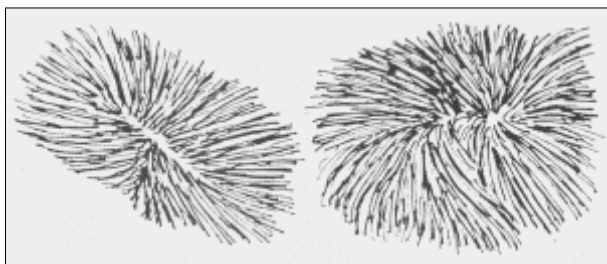
3. Fourrure

Le pelage est dense, raide et doit être rude au toucher. Tout le manteau contribue à la formation des rosettes et des lignes de crêtes formées par les rosettes adjacentes. A l'exception du ventre, il n'y a pas de surface(s) plane(s), comme le pelage du cobaye à poils ras.

4. Configuration des rosettes et crêtes

La rosette, de forme circulaire rayonnant autour d'un point central, doit être de forme très nette et sans s'entrelacer avec les rosettes voisines. Le point central ne peut être ni trop grand, ni dédoublé, ni allongé (sous forme d'un petit caniveau).

Figure B.II.03-01



Les crêtes sont formées par les rosettes adjacentes. Nous distinguons principalement trois crêtes : la crête antérieure, la crête postérieure et la crête dorsale.

5. Répartition des rosettes

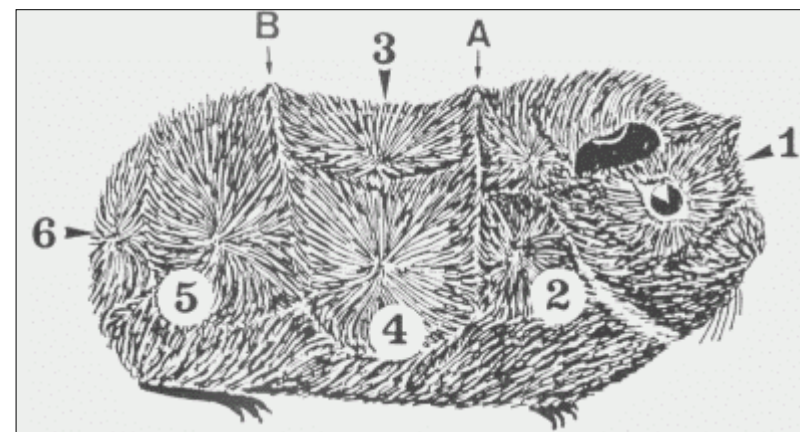
Les rosettes sont réparties régulièrement et de façon symétrique sur tout le corps, de préférence d'une part latéralement suivant une ligne horizontale et d'autre part sur la selle selon un cercle transversal. Comme idéal, chaque côté comprend six rosettes : deux sur l'épaule; deux disposées verticalement vers le milieu du corps (la rosette de la selle et celle du flanc); et deux sur l'arrière-train (la rosette de la hanche et celle de la croupe). La rosette du flanc, de la hanche et de la croupe sont disposées sur une ligne horizontale.

L'épaule peut présenter une seule rosette.

Le pelage de la tête doit être plus ou moins ébouriffé mais la préférence sera donnée à deux rosettes ayant les yeux comme contre.

La configuration, la structure et la place occupée par les rosettes priment leur nombre.

Figure B.II.03-02



- | | |
|----------------------------|--------------------------|
| 1. Rosette(s) avec l'oeil. | 4. Rosette du flanc. |
| 2. Rosette d'épaule. | 5. Rosette de la hanche. |
| 3. Rosette dorsale. | 6. Rosette de la croupe. |
| A Crête dorsale. | B Crête postérieure. |

6. Couleur - dessin

Les couleurs suivantes sont reconnues : agouti, bringé, rouan, noir, rouge, blanc, bariolé, tricolore et écaille de tortue.

Le bariolé est formé de blanc et d'une autre couleur dans des proportions sensiblement égales.

Chez le tricolore, chaque côté, y compris la tête, comprend les trois couleurs.

Le rouan:

Le rouan est formé par le mélange de différentes couleurs.

Le rouan noir: un poil de couleur noire pour un poil blanc.

Le rouan rouge: un poil de couleur rouge par un poil blanc.

Le rouan tricolore: poil rouge et poil noir et poil blanc.

La tête et les pattes sont unicolores. Le caractère rouan commence aux épaules sans tache unicolore sauf au ventre.

Les yeux sont foncés. Les oreilles et la plante des pieds sont de couleur noire.

7. Présentation et soins

Cf. généralités.

Défauts légers

Cf. généralités; pelage insuffisamment raide; rosette avec le point central trop grand ou de forme allongée; rosettes à double centre (maximum trois); rosettes légèrement entremêlées; crêtes interrompues; trop peu de symétrie chez le bariolé et le tricolore; chez le rouan, petite tache blanche limitée au nez et les pattes; légère insuffisance ou léger excès de rouan.

Défauts graves

Cf. généralités; pelage trop doux; moins de huit rosettes; trop peu de crêtes; plus de trois rosettes à double centre.

II. 04. Cobaye Rex

Echelle des points (points)	1. Type et conformation	20
	2. Taille	10
	3. Fourrure	20
	4. Structure des poils	15
	5. Qualité du pelage	15
	6. Couleur	15
	7. Présentation et soins	5

1. Type et conformation

Cf. généralités.

2. Taille

Cf. généralités.

3. Fourrure

Le pelage constitue le caractère principal. Il est dense, court et d'une longueur uniforme. Le pelage doit être jugé après avoir été peigné ou après avoir passé la main à rebrousse poils pour se rendre compte de la densité, de l'uniformité de la longueur des poils et de déceler éventuellement des vides.

4. Structure des poils

Le pelage présente une structure particulière. Les poils sont rudes, ondulés, raides et à implantation droite. Un pelage quelque peu doux sur les flancs et sur le ventre est permis.

5. Qualité du pelage (densité, longueur et élasticité)

Le pelage est dense. La longueur des poils ne dépasse pas 1,5 cm, de préférence plus courts et surtout de longueur uniforme sur le dos. Ils présentent une bonne élasticité, reprennent immédiatement son implantation droite.

6. Couleur

Sont reconnues les agoutis, unicolores, le bicolore (rouge et blanc, noir et blanc), le tricolore et le blanc. La couleur est secondaire, mais on la désire aussi pure que possible.

II. 04. Cobaye Rex

7. Présentation et soins

Cf. généralités.

Défauts légers

Cf. généralités; pelage pas assez raide ou droit ou élastique; plus long que 1,5 cm; poils formant une crête sur le dos par suite d'une différence de longueur; léger manque d'uniformité dans le pelage.

Défauts graves

Cf. généralités; pelage doux, flasque, trop long, non ondulé, ébouriffé; crête prononcée sur le dos par suite d'une différence nette de la longueur des poils; manque important d'uniformité dans le pelage.

II. 05. Satin

Echelle des points (points)	1. Type et conformation	20
	2. Taille	10
	3. Fourrure	20
	4. Structure des poils	15
	5. Qualité du pelage	15
	6. Couleur	15
	7. Présentation et soins	5

1. Type et conformation

Cf. généralités.

2. Taille

La taille du satin est plus réduite.

3. Fourrure

Le facteur satin constitue la caractéristique principale du pelage.

Le pelage est dense, de longueur normale, très fin et doux.

4. Structure des poils

L'amincissement de la structure des poils doit être reconnaissable sans équivoque, provoquant la brillance caractéristique qui doit être bien visible jusqu'à la base.

Pour apprécier pleinement le facteur satin, le juge tient le cobaye de sorte que la lumière pénètre dans le pelage.

5. Qualité du pelage (densité et longueur)

Le pelage est dense. Les poils sont très fins, doux et soyeux au toucher.

La longueur des poils est normale.

6. Couleur

Toutes les couleurs admises chez le cobaye à poils ras sont reconnues (le blanc a une nuance ivoirée).

La couleur est uniforme sur tout le corps dans sa nuance exacte et chez le satin elle est toujours un peu plus foncée que celle correspondante chez le cobaye à poils ras.

II. 05. Satin

7. Présentation et soins

Cf. généralités.

Défauts légers

Cf. généralités; pelage un peu rude et grossier; léger manque de reflets satinés; léger écart de la couleur.

Défauts graves

Cf. généralités; pelage trop rude et trop grossier; poils trop longs; manque de reflets satinés.

Echelle des points (points)	1. Type et conformation	20
	2. Taille	10
	3. Fourrure	20
	4. Pelage de la tête	15
	5. Pelage du corps	15
	6. Couleur	15
	7. Présentation et soins	5

1. Type et conformation

Cf. généralités.

2. Taille

Cf. généralités.

3. Fourrure

Le pelage doit être long, dense, doux et lustré. Il est d'une structure forte et élastique, surtout à la base.

4. Pelage de la tête

Par suite de la présence de deux rosettes ayant pour centre les yeux, le pelage retombe vers l'avant de la tête pour y former ce qu'on appelle "le pony". Le pony doit recouvrir entièrement le museau.

Le chanfrein est recouvert d'un pelage normal. Entre les yeux et les oreilles, les poils sont plus longs. Sur les joues et les bords des mâchoires, le pelage est long et forme "la barbe". La barbe forme un ensemble ininterrompu avec d'une part les poils latéraux du pony et d'autre part avec ceux de la crinière.

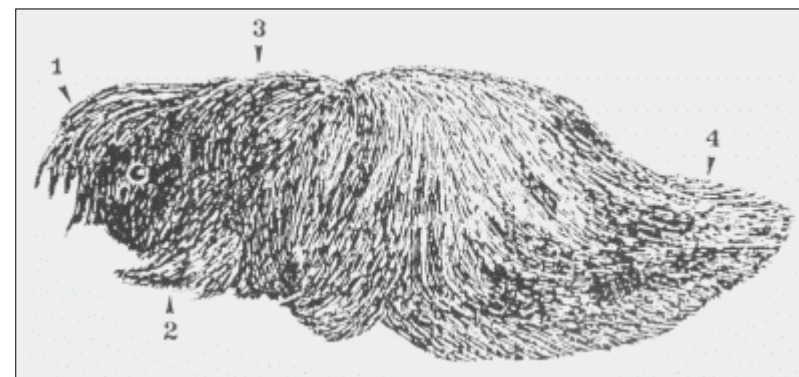
5. Pelage du corps

Par suite de la présence d'une raie dorsale prenant naissance aux épaules, le pelage des épaules retombe en crinière et celui du dos vers les flancs.

Sur l'arrière-train sont implantées deux rosettes par lesquelles les poils convergent en quelque sorte pour former la "traîne". Ces rosettes, bien visibles chez les jeunes, ne le sont plus chez l'adulte par suite de la longueur et du poids du pelage. La traîne doit former un ensemble avec le pelage des flancs et posséder une longueur suffisante.

Le pelage doit être exempt de feutrage ou de zones dénudées.

Figure: B.II.06-01



- | | |
|--------------|-----------------|
| 1) Le pony. | 3) La crinière. |
| 2) La barbe. | 4) La traîne. |

6. Couleur

Couleurs reconnues : agouti, noir, rouge, blanc, écaille de tortue, bariolé et tricolore.

Il est entendu que les couleurs ne font pas l'objet d'exigences aussi poussées que chez le cobaye à poils ras.

Le tricolore présente les trois couleurs de chaque côté du sujet, y compris la tête.

7. Présentation et soins

Cf. généralités.

Défauts légers

Cf. généralités; pelage un peu irrégulier, un peu rêche, un peu court selon l'âge du sujet, un peu de feutrage.

Défauts graves

Cf. généralités; tout manquement grave aux exigences des rubriques 3, 4, 5 et 6 et en particulier manque de pony ou de traîne; fort feutrage; imixtion d'une autre couleur.

Echelle des points (points)	1. Type et conformation	20
	2. Taille	10
	3. Fourrure	20
	4. Pelage de la tête	15
	5. Pelage du corps	15
	6. Couleur	15
	7. Présentation et soins	5

1. Type et conformation

Cf. généralités.

2. Taille

Cf. généralités.

3. Fourrure

La fourrure est longue, douce, élastique, soyeuse au toucher, dense et lustrée.

4. Pelage de la tête

Le museau est garni de poils normaux.

De longs poils prennent naissance entre les yeux et les oreilles et sur les joues. Dirigés vers l'arrière et les côtés, ils forment "la cape". Comme le shelty ne présente pas de rosette autour des yeux, il n'y a pas de pony.

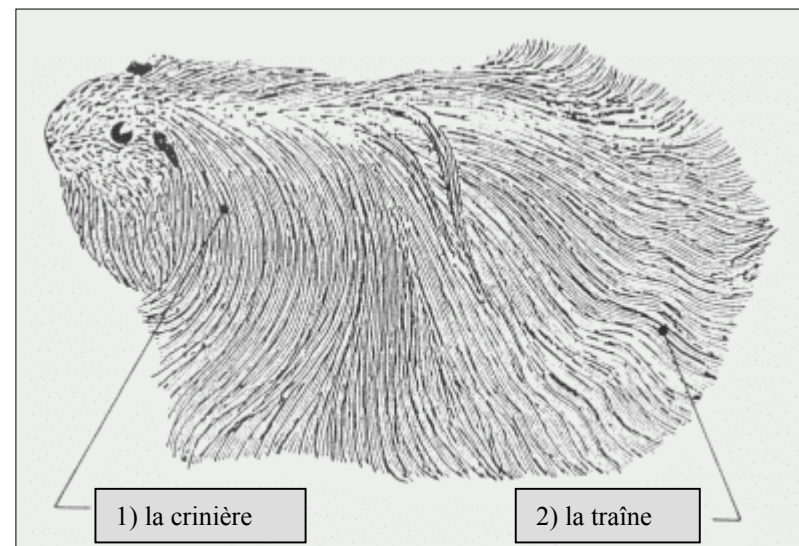
5. Pelage du corps

Les épaules, le dos et les flancs sont pourvus d'un pelage long. Le Shelty ne présentant pas de rosettes sur l'arrière-train, le pelage est rejeté en arrière en éventail pour former "la traîne". La cape et le pelage du corps forment une suite ininterrompue.

6. Couleur

Sont reconnues les couleurs : noir, rouge, blanc, bariolé, écaille de tortue et tricolore. Vu la longueur des poils, ces couleurs n'atteignent pas l'intensité comme exigée chez le cobaye à poils ras.

Figure B.II.06-01

**7. Présentation et soins**

Cf. généralités.

Défauts légers

Cf. généralités; pelage de longueur irrégulière, un peu court ou un peu clairsemé; poils un peu rudes.

Défauts graves

Cf. généralités; pelage trop court, trop clairsemé ou trop rude; pelage feutré ou abîmé; présence de rosette(s); couleur s'écartant trop de la teinte correcte.

Echelle des points (points)	1. Type et conformation	20
	2. Taille	10
	3. Fourrure	20
	4. Pelage de la tête	15
	5. Pelage du corps	15
	6. Couleur	15
	7. Présentation et soins	5

Pays d'origine: L'Angleterre

1. Type et conformation

Cf. généralités.

2. Taille

Cf. généralités.

3. Fourrure

Le pelage doit être serré et lustré. Il est long tout en ayant une structure élastique. Au plus le pelage est long, au plus il doit être doux au toucher.

La condition d'exposition idéale est celle d'un pelage hors mue.

4. Pelage de la tête

Le pelage de la tête a une longueur d'environ 1 cm avec une implantation plus ou moins droite.

Les barbes sont formées par des poils plus longs sur les joues et sur les bords des mâchoires. Par suite de l'absence d'une rosette autour des yeux, le Texel n'a pas de pony sur le front.

Immédiatement derrière les oreilles, le pelage devient plus long.

5. Pelage du corps

Une ligne médiane de séparation sur le dos fait retomber le pelage ondulé sur les flancs, formant un ensemble continu avec la traîne.

Le pelage du corps et de la traîne a une longueur de 12 à 15 cm.

La crinière ou le pelage des épaules est un peu plus court.

Le ventre est pourvu de petites boucles et séparé des flancs par un pelage ondulé sur une largeur de 2 à 3 cm.

6. Couleur

Couleurs admises: noir, rouge, blanc aux yeux foncés, blanc aux yeux rouges, bicolore, écaille de tortue, tricolore.

Le niveau de la qualité des couleurs du cobaye à poils ras n'est pas exigé.

7. Présentation et soins

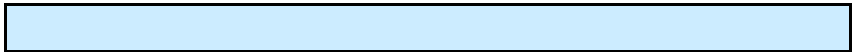
Cf. généralités.

Défauts légers

Pelage un peu irréguliers, un peu mou (manquant d'élasticité); barbes un peu insuffisantes; pelage manquant un peu de densité ou un peu d'ondulations sur le manteau ou un peu de boucles sur le ventre; un peu de feutrage.

Défauts graves

Pelage trop irrégulier; plus court que 8 cm; trop mou (manquant d'élasticité); trop peu dense; absence de barbes; trop peu d'ondulations; absence de boucles sur le ventre.



C . Bibliographie

- **Robert Aurez**, Traite de l'elevage sportif des cobayes, 1992.
- **Hoe correct konijnen oormerken**, Vlaamse Interprovinciaal Verbond van Fokkers van Neerhofdieren VZW, Reginald Deyaert, Juni 2002.
- **Foto-Archiv, Willem Hoekstra**, Stuifzand, Holland,
© copyright 2003 auf die in diesem Band gedruckten Fotos.
- **Officiële Standard van de in België erkende Konijnen- en Cavia-rassen**, samengesteld door de Belgische Standaardcommissie Sectie Konijnen, Uitgave 1995.
- **Hans L. Schippers**, Cavia's, 1998, 2e druk 2000.
- **Foto-Archiv, Hans L. Schippers**, Amstelveen Holland,
© copyright 2003 auf die in diesem Band gedruckten Fotos.
- **Standard 95**, für die Bewertung der vom Europaverband anerkannten Kaninchenrassen, Europaverband – Sparte Kaninchen, 3. Ausgabe, Mai 1995.
- **Standards officiels des races de lapins et cobayes**, édité par l'union des fédérations wallonnes d'aviculture & de cuniculture, 1990.
- **Foto-Archiv des Verbandes Deutschsprachiger Kleintierzuchtvereine (VDKZ)**, 1999-2002.